



HUMANIS
I.P.A.

BILAN DE COMPETENCES

BILAN DE COMPETENCES



Objectifs généraux

- Analyser ses compétences et ses aptitudes professionnelles
- Se positionner dans son environnement professionnel
- Définir un projet professionnel et/ou des projets de formation

Contenu indicatif

Étape 1 : Répertorier les forces et les points de vigilance de son parcours.

Identifier ses compétences professionnelles
Découvrir les aspects positifs de sa personnalité
Détecter des potentialités inexploitées
Savoir reconnaître ses difficultés, ses manques.
Réfléchir au projet professionnel

=> *Prise en mains du « portefeuille de compétences »*

=> *Passation des tests de personnalité (TRICAM, RIASEC, portraits croisés...)*

Étape 2 : Se situer par rapport à son projet

Rechercher des informations utiles concernant les activités sur lesquelles porte l'intérêt du bénéficiaire

- Se documenter, établir une enquête et exploiter les informations retenues...

Mesurer l'écart entre son projet et sa faisabilité :

- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel
- Envisager les différentes étapes de son projet

=> *Saisie des « fiches projets »*

Étape 3 : Conclusion de l'accompagnement

Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet (formation, entretiens...)
Rédiger un plan personnel d'efficacité afin de se projeter dans l'avenir de façon confiante et dynamique.

=> *Restitution du « document de synthèse »*

Méthode pédagogique et outils

A partir de ses expériences, de tests de positionnement ou questionnaires, chaque participant(e) analyse son parcours avec l'intervenant.

Celui-ci permet au bénéficiaire de s'assurer de ses points d'appui (compétences, qualités), d'expérimenter de nouveaux comportements dans sa recherche, d'ouvrir de nouveaux champs d'investigation.

Les tests utilisés sont des tests de personnalité pour la connaissance de soi et de ses qualités. L'intervenant s'engage à un strict respect des règles de confidentialité.

Un entretien de suivi à 6 mois sera réalisé à l'issue

Modalités d'évaluation

Un document synthèse est remis et commenté en fin de bilan recensant l'ensemble des compétences développées dans le cadre professionnel et extra-professionnel par le bénéficiaire tout au long de son parcours.

Déroulement et organisation

Prérequis : Aucun prérequis n'est demandé pour prétendre à la réalisation d'un bilan de compétences.

Cependant, en amont de la prestation, nous proposons un RDV préalable (sans engagement) pour vérifier si le bilan de compétences est justifié et présenter nos modalités de réalisation de bilans, nos méthodes, coûts et modalités de financement.

Durée : 21 heures (sous forme de séances individuelles de 3 ou 2 heures)

Périodicité : 1 à 2 séances hebdomadaires

Délais d'accès :

Le cabinet propose des RDV individuels **en entrées et sorties permanentes** ; nous nous engageons à vous faire démarrer votre bilan 1 mois maximum après votre demande.

Lieu : Humanis IPA – 46 Rue Saint Firmin – 12850 Onet-le-Château

Accessibilité

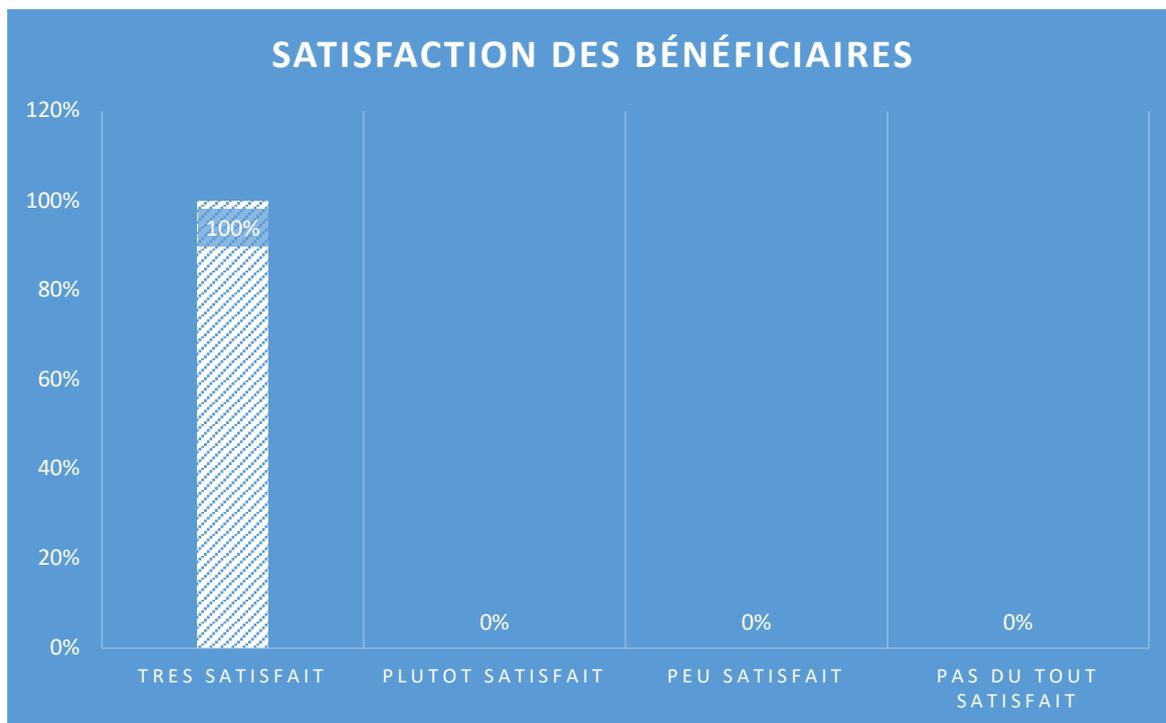
Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.

Établissement de 5^{ème} catégorie, accessible aux personnes en situations de handicap (parking, mobilité, accueil...)

Budget : Le tarif est de 72€/heure, soit un budget total de 1512€ net de taxes.

Indicateurs de résultats (MAJ Mars 2024)

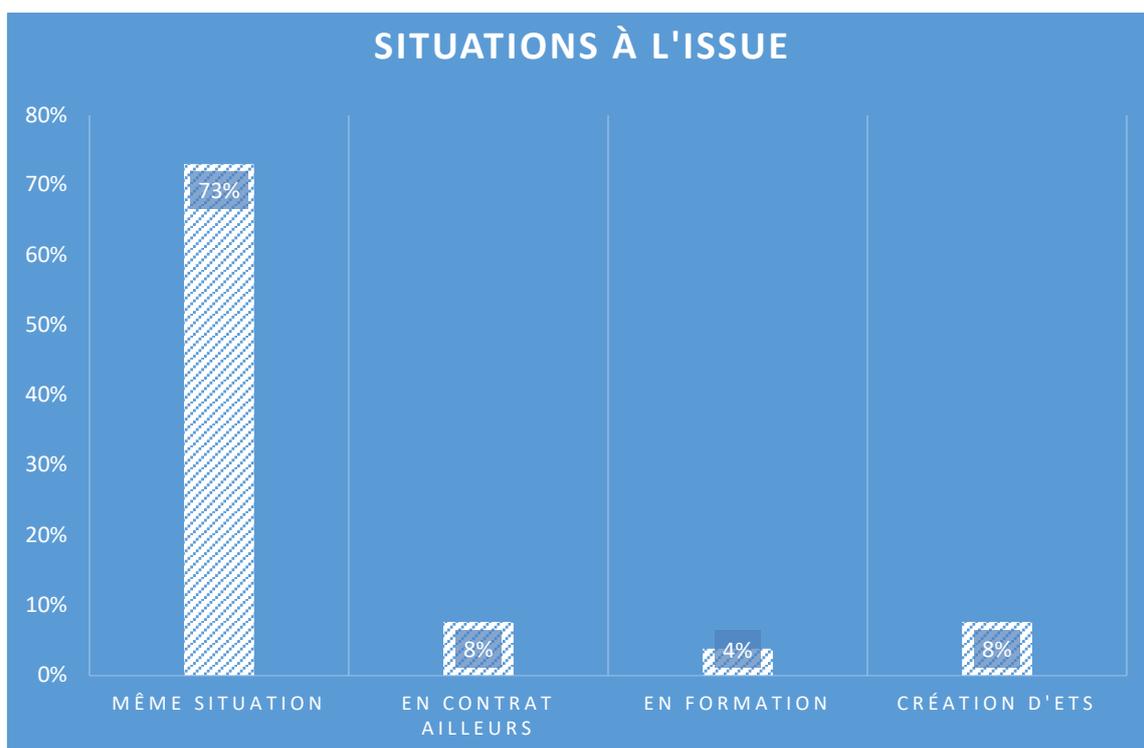
- **Taux de satisfaction**



- **Les enquêtes métiers / terrains**

Pourcentage des bénéficiaires ayant réalisé au moins 1 enquête métiers : **96 %**

- **Bilan à l'issue**



- **Bilan des 6 mois**

